



Bayer Espaces Verts

Nos engagements pour le Développement Durable

Le Développement Durable chez Bayer Espaces Verts : une philosophie d'entreprise, un mode d'action.

*Nous faisons évoluer nos activités vers une recherche active de performance
environnementale, dans la prise en compte des exigences sociétales et économiques.*

***Bayer Espaces Verts est intégré dans le sillage du Groupe Bayer
dans une démarche proactive de responsabilité environnementale.***

Nous œuvrons pour :

1 - Réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :

Bayer est une des sociétés mondiales leader dans la Protection du climat.

Notre objectif :

- **Réduire plus encore** les émissions de gaz à effet de serre dans les usines de production et le transport des produits.
- En 2009, Bayer figure de nouveau (pour la 5^e fois consécutive) dans le **“Carbon Disclosure Leadership Index”**, regroupant les 50 premières entreprises (sur 500) pour leur action sur le réchauffement climatique.

Bayer est classée 1^{re} avec une note de 95/100.

- L'investissement pour la **Protection du climat** entre 2008-2010 s'élève à **1 milliard d'Euros**.
- Par ailleurs, **le Bilan Carbone® effectué en 2008 montre une réduction des émissions de GES de 28 % par rapport à 2006 pour les sites de Bayer CropScience en France**. Ce bilan carbone 2008 couvre l'ensemble des sites de Bayer en France, en se focalisant sur les principales émissions de GES : le Fret, le déplacement des salariés et l'énergie des sites.



2 - Réduire nos Déchets :

- a) Bayer Espaces Verts est adhérent **d'Adivalor**, organisme de collecte des emballages vides de produits phytopharmaceutiques. Les matériaux d'emballages vides sont recyclés et valorisés comme source énergétique dans les cimenteries.

Le nombre de points de collectes est aussi important que celui des déchetteries en France (400 environ).



Gérer les déchets AIVALOR

Créée en juillet 2001, à l'initiative de l'UIPP, la société **Adivalor**, (Agriculteurs, distributeurs, industriels pour la valorisation des déchets agricoles) organise, **en partenariat avec les autorités, la collecte et la destruction des emballages vides et des reliquats de produits phytopharmaceutiques obsolètes.**

En 2008 le taux de collecte des emballages de produits phytopharmaceutiques vides atteint 64 % et près de 9 500 tonnes de produits non utilisables ont été collectées depuis 2002 et 70 % à l'horizon 2010.

www.adivalor.fr



- b) Bayer Espaces Verts développe un dispositif de gestion des effluents phytosanitaires à l'attention des utilisateurs de produits phytosanitaires : **le Phytobac® EV.**

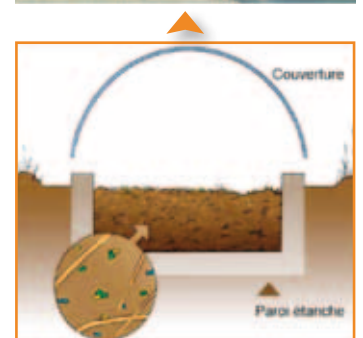
Ce système basé **sur une activité de dégradation des effluents par les micro-organismes du sol, collecte et dégrade les eaux usées issues du rinçage et lavage du matériel de pulvérisation. C'est un outil de Bonnes Pratiques qui contribue à préserver la qualité de l'eau. Combiné au respect des Bonnes Pratiques** (notamment le respect des Zones de Non Traitement), **le Phytobac® EV permet de réduire de 45 % l'impact potentiel sur la qualité de l'eau** (Étude comparative des impacts environnementaux de 4 techniques de désherbage en collectivités selon le principe de l'Analyse de Cycle de Vie, 2008).

L'analyse ACV spécifique des 2 hypothèses de désherbage chimique - avec et sans prise en compte des bonnes pratiques préconisées par la profession - montre que **l'impact sur le critère d'écotoxicité des milieux aquatiques est réduit de 45% avec le respect des Zones Non Traitées, couplé à l'utilisation d'un système de récupération et de dégradation biologique des effluents de fonds de cuve et des eaux de lavage du matériel de pulvérisation (le Phytobac®).**

Indicateurs Environnementaux	Niveau d'impact		
	Impact fort	Impact fort	Impact faible
Écotoxicité des milieux aquatiques	Chimique sans Bonnes Pratiques 100	Chimique avec Bonnes pratiques 56	Mousse chaude 25 Eau chaude 21 Infrarouge 22



- **Le Phytobac® EV** répond au cahier des charges de l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la limitation des pollutions ponctuelles*.
- **Le Phytobac® EV**, procédé de gestion des effluents, est agréé et reconnu efficace par le MEDDEM. N° d'enregistrement : PT 06 010 (Paru au Bulletin Officiel du 15 mars 2007).
- **Le Phytobac® EV** est un dispositif AUTONOME, doté d'un système de régulation de l'humidité breveté. Il ne génère pas de Déchet Industriel Spécial ou Dangereux (DIS/DID).
- 35 Phytobacs® EV ont été pourvus en 2009, pour l'activité Espaces Verts.
- **Pour toute information**, contacter le : **N°Vert 0 800 00 84 01**
ou connectez-vous sur le site : www.club-vert.com



* Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

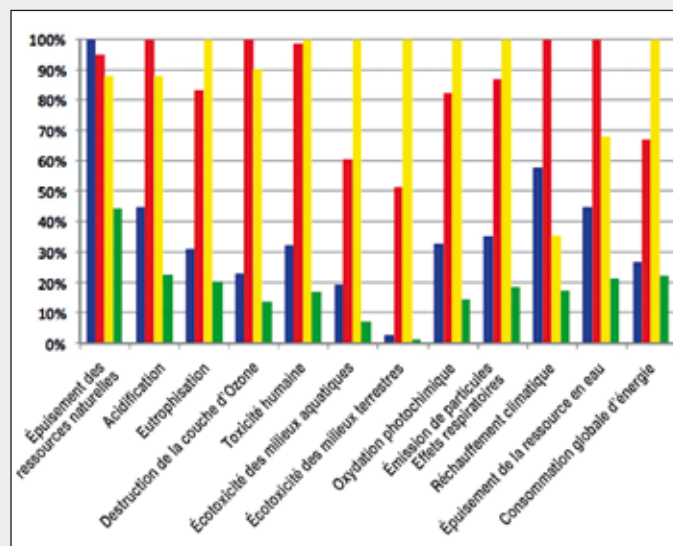


3 - Mettre en marché des produits toujours plus sûrs pour l'environnement : Nous intégrons l'Éco-Conception dans la mise en marché de nos solutions futures.

- Les investissements en Recherche et Développement (10 % du Chiffre d'Affaires) ont pour axe principal la diminution des impacts sur l'environnement.
- Bayer Espaces Verts poursuit un objectif de performance Environnementale dans sa mise en marché : **Gestion Responsable Produit** (de la recherche et Développement jusqu'à le fin de vie du produit).
- Bayer Espaces Verts intègre de nouveaux outils, comme l'Analyse de Cycle de Vie ou (ACV) normée au niveau international (ISO 14040 et 14044) pour identifier des pistes de progrès dans sa quête de performance environnementale.
- Les sites de production disposent tous de la norme environnementale ISO 14001.

ACV Comparative de différentes solutions d'emballages (2008)

(Mise en marché prévue en 2011)





Bleu : emballage actuel.

Autres couleurs : alternatives étudiées.

Vert : solution retenue.



4 - Protéger la santé des utilisateurs et des riverains :

- Nous informons par la diffusion de guides de conseils et de **Bonnes Pratiques pour une utilisation responsable des produits phytosanitaires**. Ces informations sont accessibles sur nos sites internet et numéros verts.  
- Nous formons les conseillers chez nos distributeurs à l'**usage du bon produit, à la bonne dose, au bon moment** (institut de formation agréé par la préfecture du Rhône).
- Nous développons des modèles, uniques en Europe, d'évaluation des risques sur l'opérateur selon les conditions réelles d'utilisation des produits par les professionnels.
- Nous optimisons la sécurité des utilisateurs en développant **des produits prêts à l'emploi, équipés de système anti-goutte, de pompes doseuses**, etc.



5 - Moins émettre, mieux capter : réduire l'impact sur l'environnement.

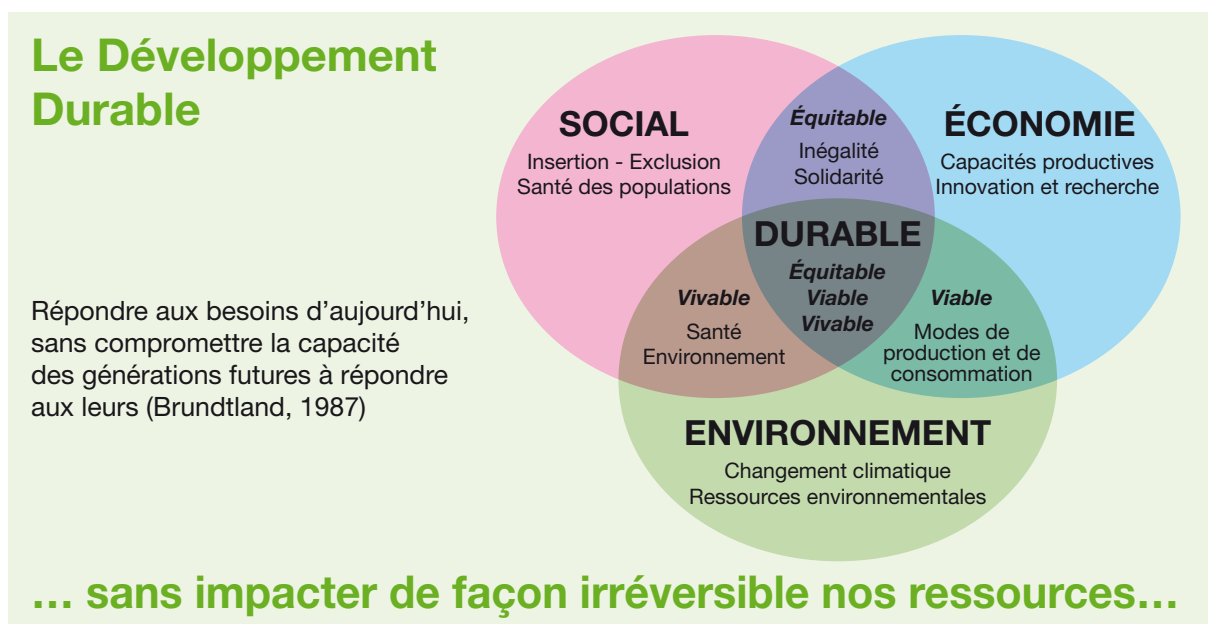
- Avant leur mise sur le marché, nos produits passent des tests toxicologiques et Éco-toxicologiques rigoureux pendant 3 ans par des organismes légaux français et européens. **90 % est le poids des dossiers toxicologiques-Éco-toxicologiques et 10 % biologie et efficacité.**
- **1 seul passage/an est nécessaire pour les produits Bayer Espaces Verts pour apporter un entretien satisfaisant** (dans la plupart des situations) : Ceci induit, comparé à d'autres solutions alternatives (3 à 7 passages par an), moins d'empreinte carbone (moins de consommation d'énergie fossile et d'eau) et moins d'émissions dans l'air de gaz divers (Benzène...) potentiellement impactants pour l'homme. **Le programme tout foliaire a globalement plus d'impacts que le programme résiduaire de 10 % à 45 % environ**, notamment à cause du nombre de passages en tracteur plus important dans le cas du programme tout foliaire (*Étude comparative sur leur cycle de vie de 4 techniques de désherbage en collectivité : chimique, eau chaude, mousse chaude et infrarouge, extension du périmètre 2010*).
- Nous ne préconisons nos solutions que sur les surfaces perméables.
- Pour entretenir l'ensemble de l'espace nous optons pour la gestion différenciée.

6 - Développer des partenariats d'accompagnement des collectivités pour la réduction et la sécurisation de l'utilisation des produits phytosanitaires dans le respect des Bonnes Pratiques.

Bayer EV a développé une action Développement Durable intitulée "**Espaces Verts Modèles**".

Son principe :

- **Former à une pratique durable de l'entretien des espaces verts et à l'intégration des Bonnes Pratiques dans l'utilisation des produits phytosanitaires** en prenant en compte les problématiques environnementales, sociétales et économiques de la collectivité.
- **En 2010** : 10 villes sont impliquées dans cette action dont 3 avec un plan d'action mis en place en 2009.



Bayer SAS
 Bayer Environmental Science
 16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
 69266 LYON Cedex 09
 Au capital de 113 084 535 euros
 N°de Siren : 562 038 893

Espaces Verts
 Tél : 04 72 85 42 93
 Fax : 04 72 85 42 89



Phytobac® : Marque déposée et cahier des charges
 Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000
 par Bureau Veritas Certification



Bayer Environmental Science
 A Business Operation of Bayer CropScience



Ce document est imprimé sur du papier certifié issu de forêt gérée durablement chez un imprimeur dépositaire de la marque Imprim'Vert